

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE**

**Le 3 février 2021**

Séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 3<sup>e</sup> jour du mois de février 2021 à 20h00. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants par zoom-conférence :

Monsieur Michel Labbé  
Monsieur Frédéric Bonin  
Madame Michèle Lemelin

Monsieur Sylvain Aubé  
Monsieur Roger Bélanger  
Monsieur Stéphane Leblond

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

---

**RÉS. : 2102-014**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 FÉVRIER 2021 PAR VOIE ZOOM-CONFÉRENCE**

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-074 vient modifier le dixième alinéa du dispositif du décret numéro 1020-2020 du 30 septembre 2020 par l'ajout, à la fin, du paragraphe suivant :

- 14° toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**CONSIDÉRANT** l'arrêt 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par zoom conférence;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le Conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer par zoom-conférence.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2102-015**

**ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert :

- 1.- Moment de réflexion;
- 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Procès-verbaux :
  - 3.1 Discussion et adoption du procès-verbal du 13 janvier 2021;
- 4.- Administration et gestion financière :
  - 4.1 Comptes à payer;
- 5.- Correspondance et demandes adressées au Conseil municipal :
- 6.- Voirie et enlèvement de la neige :
  - 6.1 Rapport du coordonnateur des travaux municipaux;
  - 6.2 Feu barrières signaleurs;
- 7.- Sécurité publique et protection incendie :
- 8.- Hygiène du milieu :
- 9.- Aménagement, urbanisme et inspection :
  - 9.1 Mandat service ingénierie de la MRC de Bellechasse- Réfection rue St-Georges;
- 10.- Loisirs et culture :
- 11.- Varia : a)
  - b)
- 12.- Période de questions;
- 13.- Levée de la séance.

**RÉS. : 2102-016**

**PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2021**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin  
APPUYÉ par : Monsieur Sylvain Aubé  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2021 soit adopté tel que rédigé.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2102-017**

**COMPTES À PAYER**

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin  
APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil, par le directeur général, en date du 3 février 2021 :

▪ Administration	15 052,60 \$
▪ Sécurité publique	3 885,85 \$
▪ Transports	29 291,66 \$
▪ Hygiène du milieu	10 376,67 \$
▪ Quote-part	530,00 \$
▪ Urbanisme	187,89 \$
▪ Immobilisation	9 501,36 \$
▪ Frais de financement	5 000,00 \$

**RÉS. : 2102-018**

**FEU BARRIÈRES SIGNALEUR**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Sylvain Aubé  
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'accepter la proposition de Signal Services inc au montant de 6 745,00\$ plus taxes pour l'achat de deux (2) ensembles de feu barrières signaleurs.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 2102-019**

**MANDAT SERVICE D'INGÉNIERIE MRC DE BELLECHASSE – RÉFECTION RUE ST-GEORGES**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger  
APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de mandater le service d'ingénierie de la MRC de Bellechasse d'aller en appel d'offre pour la réfection d'une partie de la rue St-Georges dossier # 050-ING-1802.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Je, soussigné, Patrick Côté, secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce Conseil de la susdite municipalité.

Et j'ai signé, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de février 2021.

\_\_\_\_\_  
Patrick Côté, directeur général

**RÉS. : 2102-020**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin  
APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h15.

\_\_\_\_\_  
Martin J. Côté  
Maire

\_\_\_\_\_  
Patrick Côté  
Directeur général